

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'Europe  
et des affaires étrangères

## Arrêté du 20 avril 2022 conférant la médaille d'honneur des affaires étrangères pour actes de bravoure et de dévouement

NOR : EAEA2208122A

### Le ministre de l'Europe et des affaires étrangères

Vu le décret n° 2010-1025 du 30 août 2010 relatif à la médaille d'honneur des affaires étrangères, notamment son article 4 ;

#### Arrête :

#### Article 1<sup>er</sup>

La médaille d'honneur des affaires étrangères est décernée aux personnes dont le nom suit :

##### I - Echelon or

- M. Remo CHIAPPINI
- M. Philippe ERRERA
- Mme Delphine HOURNAU-POUEZAT

##### II - Echelon argent

- M. Stéphane BAUDE
- Mme Marie-Eva BECQUET
- M. Romain CALVARY
- Mme Margaux COURTEILLE
- Mme Salomé GUEORGUIEV-DAUDE
- Mme Virginie HERVO

#### Article 2

La directrice des ressources humaines est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel du ministère des affaires étrangères* et au *Bulletin officiel des décorations, médailles et récompenses*.

Fait le 20 avril 2022

Jean-Yves LE DRIAN